



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup.fr

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)



Parcoursup 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir son entrée dans l'enseignement supérieur

Le calendrier 2026 en 3 étapes



1

Oct. 2025 > janvier 2026 Je m'informe et je découvre les formations

OCTOBRE 2025 > JANVIER 2026

Pour préparer votre projet de poursuite d'études, **consultez les sites utiles, avenirs.onisep.fr et Parcoursup.gouv.fr**

Au sein de votre lycée, échangez avec votre **professeur principal** et les **personnels d'orientation**, notamment grâce à l'outil **MonProjetSup** : monprojetsup.fr



DÉBUT DÉCEMBRE 2025

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le **1^{er} conseil de classe** prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



17 DÉCEMBRE 2025

Ouverture de la carte des formations 2026 sur parcoursup.gouv.fr

Près de 25 000 formations supérieures, y compris en apprentissage, sont présentes sur la plateforme pour vous permettre de réaliser vos projets.

Des informations pratiques sur l'établissement et la formation sont proposées : la formation est-elle publique ou privée, les frais de scolarité, les enseignements et options proposées, les dates des journées portes ouvertes, des contacts, le nombre de places disponibles, les modalités de candidature et les perspectives de poursuite d'études ou d'insertion dans l'emploi après la formation.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Plus de 9 000 formations sont disponibles sur Parcoursup

Des outils pour préparer son projet d'orientation

LE BON RÉFLEXE : S'INFORMER

➤ Sur onisep.fr/avenir-s

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers**.

MonProjetSup, un nouvel outil pour aider professeurs et lycéens dans l'élaboration du projet d'orientation.

➤ Sur parcoursup.gouv.fr

La **carte des formations** pour découvrir les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **journées portes ouvertes**.

À savoir : les lycéens peuvent se créer un compte Parcoursup dès la classe de 2^{nde} ou de 1^{ère}



<https://app.avenirs.onisep.fr>

Les formations disponibles sur Parcoursup

Parmi les 25 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements

- **Des formations sous statut étudiant**

- **Formations dites « non sélectives »**

les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les licences professorat des écoles (LPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)

- **Formations dites « sélectives »**

les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc

- **Des formations sous statut apprenti (en alternance)**



Certaines formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > **soyez vigilants**



Les formations en apprentissage sur Parcoursup

De l'ordre de 11 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels

Être étudiant apprenti c'est :

- **Être étudiant et surtout salarié**
- **Alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)**
- **Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement**

L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur

 **Des ressources disponibles sur parcoursup.gouv.fr (espace Trouver une formation)**

La carte des formations 2026 à partir du 17 décembre 2025

Une offre mise à jour pour la rentrée 2026

Au niveau du résultats de la recherche, un premier niveau d'informations :

- > **L'accès à la fiche formation**
- > **Le statut de l'établissement de formation**
- > **Des suggestions de formations similaires** pour vous permettre de découvrir des formations que vous ne connaissez pas et élargir vos choix.
- > **Le taux d'accès** pour vous permettre d'identifier si la formation est très demandée ou pas.

Vous aider à préparer vos choix de vœux, deux fonctionnalités :

- > **Conserver en « favoris » les formations que vous préférez**
- > **Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur**

PUBLIC

Université de Lorraine - Faculté de Droit, Economie et Administration - Site de Metz (57) (57)

Licence - Droit

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 370

Taux d'accès :

- BAC GÉNÉRAL : 89 %
- BAC TECHNOLOGIQUE : 44 %
- BAC PROFESSIONNEL : 59 %

Voir la formation Ajouter au comparateur

La fiche de formation : tout savoir sur une formation

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, le règlement de la CVEC, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Visualiser les chiffres d'accès à la formation** : des données clés sur l'admission en 2025 et les possibilités d'accès dans la formation pour les lycéens de terminale au cours des 3 dernières années
- **Poursuivre ses études et connaître les débouchés** : des informations sur les taux de réussite, les possibilités de poursuite d'études, les taux d'insertion et conditions de salaire des sortants de la formation
- **Contacter et échanger avec l'établissement** : contacts de référents de la formation, notamment le référent handicap



Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI, etc.)

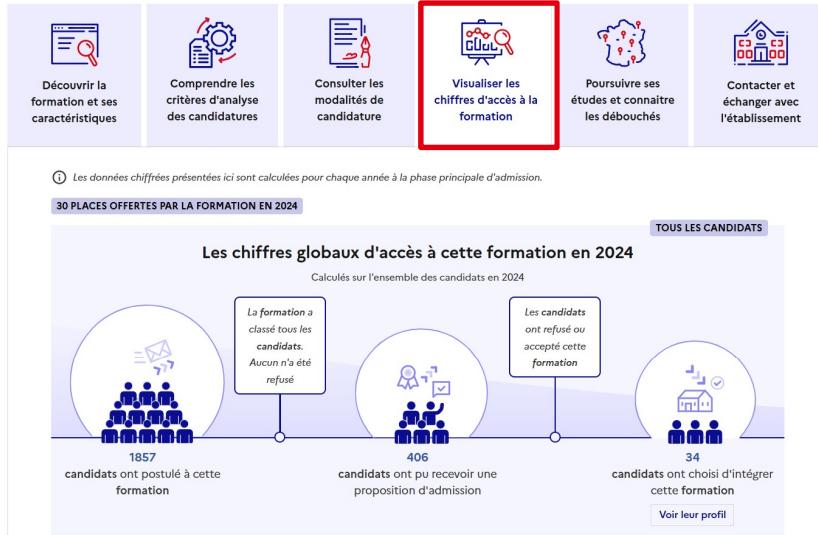
L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »).

Dans les formations non sélectives (licences, LPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer.

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat, etc.) afin de l'aider et de favoriser sa réussite.

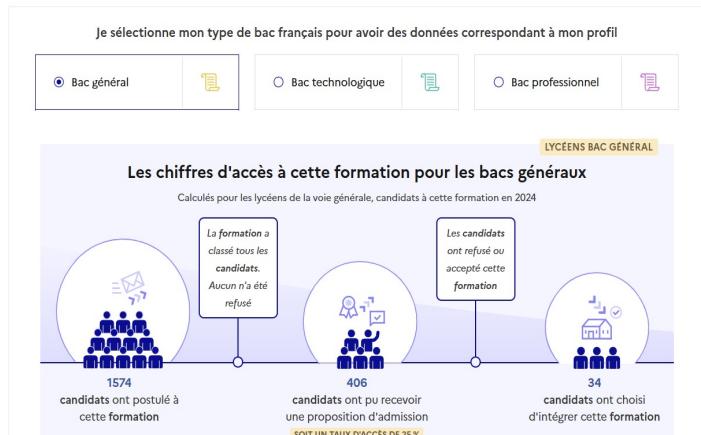
Des données claires, riches et utiles



>> des **chiffres globaux d'accès à la formation** calculés à la fin de la phase principale 2025

>> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : général, technologique, professionnel

② En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil



>> une visibilité du **taux d'accès par type de baccalauréat** dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats

Pour en savoir plus, consultez notre vidéo dans l'espace Ressources de parcoursup.gouv.fr

Des données claires, riches et utiles

Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques

SES

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en déplaçant le curseur

6 15 20

(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières

Voir le résultat

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

RAREMENT OCCASIONNELLEMENT RÉGULIÈREMENT PLUS DE 50% PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de 15 / 20

La formation envoie régulièrement des propositions d'admission aux lycéens de terminale générale avec ce profil.

Conseils

Il est important de noter que cette donnée ne garantit pas votre propre admission.

N'hésitez pas à postuler, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation accorde 40% d'importance aux résultats scolaires des candidats. Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Moyenne générale (*)

Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre 13 ET 15 de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient ENTRE 15 ET 18,99 de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre 19 ET 20 de moyenne générale

(*) Calculée à partir des bulletins de la classe de terminale sans prendre en compte les éventuelles options et sans coefficient sur les matières

Enseignements de spécialité

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

- Classeées de la plus courante à la moins courante
- SES & HGGSP
- Mathématiques & SES
- Mathématiques & HGGSP
- HGGSP & HLP

Des conseils personnalisés pour vous aider : consultez les critères spécifiques de la formation, diversifiez vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution

Informations sur l'insertion professionnelle des étudiants

 <p>Découvrir la formation et ses caractéristiques</p>	 <p>Comprendre les critères d'analyse des candidatures</p>	 <p>Consulter les modalités de candidature</p>	 <p>Visualiser les chiffres d'accès à la formation</p>	 <p>Poursuivre ses études et connaître les débouchés</p>	 <p>Contacter et échanger avec l'établissement</p>						
<h2>Poursuite d'études</h2>			<h2>Débouchés professionnels</h2>								
<p>Licences professionnelles variées, titre professionnel Gestion d'un établissement touristique (certification niveau 5)</p>			<p>Objectifs du BTS Tourisme</p> <p>Le BTS Tourisme forme des professionnels capables de répondre aux exigences des nombreux métiers de ce secteur d'activité, aussi bien les métiers en rapport direct avec les touristes individuels ou collectifs que les emplois en lien avec les professionnels des prestations touristiques. Les futurs diplômés de BTS Tourisme seront ainsi en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ; finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ; créer et promouvoir des produits touristiques ; accueillir et accompagner des touristes ; collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme. <p>(Source https://www.dimension-bts.com/bts-tourisme)</p>								
<h2>La réussite des étudiants</h2> <ul style="list-style-type: none"> Taux de passage en 2ème année ? Taux : 86,6 tous bacs confondus Taux de réussite en 2 ou 3 ans ? 74,5% tous bacs confondus 			<h2>Insertion professionnelle des étudiants</h2> <p>Avenir des élèves en sortie du BTS : Tourisme</p> <table border="1" data-bbox="635 1060 907 1152"> <tr> <td data-bbox="635 1060 682 1110">  <p>46% sont en emploi</p> </td> <td data-bbox="682 1060 779 1110">  <p>41% poursuivent leur formation</p> </td> <td data-bbox="779 1060 907 1110">  <p>13% réalisent un autre parcours</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="635 1110 682 1152"> Tout secteur d'activité confondu en emploi salarié public et privé. </td> <td data-bbox="682 1110 779 1152"> En poursuite d'étude, renseignement, changement de filière. </td> <td data-bbox="779 1110 907 1152"> En recherche d'emploi, en auto-entreprise, à l'étranger, etc ... </td> </tr> </table>			 <p>46% sont en emploi</p>	 <p>41% poursuivent leur formation</p>	 <p>13% réalisent un autre parcours</p>	Tout secteur d'activité confondu en emploi salarié public et privé.	En poursuite d'étude, renseignement, changement de filière.	En recherche d'emploi, en auto-entreprise, à l'étranger, etc ...
 <p>46% sont en emploi</p>	 <p>41% poursuivent leur formation</p>	 <p>13% réalisent un autre parcours</p>									
Tout secteur d'activité confondu en emploi salarié public et privé.	En poursuite d'étude, renseignement, changement de filière.	En recherche d'emploi, en auto-entreprise, à l'étranger, etc ...									

- Une rubrique dédiée à l'information sur la **poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants**

➤ L'information sur la réussite

➤ Des statistiques d'insertion et de niveau de salaires

6 mois /1 an après la sortie des études

- Licences générales
 - BTS
 - BUT
 - Écoles d'ingénieur, de commerce et de management
 - Etc.



Consolider votre projet d'orientation

Modalités et critères d'analyse des candidatures, taux d'accès, profil des lycéens ayant reçu une proposition ou des admis selon leur bac, leur choix de parcours au lycée, leur moyenne générale, les frais de scolarité, débouchés et taux d'insertion dans l'emploi ...

CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- ➔ à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux
- ➔ pour discuter avec les professeurs, professeurs principaux et les psychologues de l'Education nationale

2

19 janvier 2026 > 12 mars 2026 > 1^{er} avril 2026 Je m'inscris pour formuler mes vœux

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE 2026

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieur et aux **salons d'orientation**.

DU 19 JANVIER AU 12 MARS 2026

- Je m'inscris sur [Parcoursup](#) pour créer mon dossier candidat.
- Je **formule mes vœux** : jusqu'à **10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 12 mars 2026 : dernier jour pour formuler mes vœux.

MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux**.



FÉVRIER – MARS 2026

2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup](#) pour vous guider à chaque étape

AVRIL – MAI 2026

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.



S'inscrire sur Parcoursup

S'inscrire sur Parcoursup à partir du 19 janvier 2026

1. CRÉER UN COMPTE

Les candidats doivent d'abord se créer un compte Parcoursup, en utilisant une adresse email valide et régulièrement utilisée et un mot de passe.

Les lycéens doivent créer leur compte Parcoursup en utilisant l'adresse mail précédemment transmise au lycée. En cas de doute contactez la scolarité de votre établissement.

2. CRÉER SON DOSSIER

Une fois le compte créé, les lycéens se connectent pour commencer la création de leur dossier candidat.

Vous aurez besoin de renseigner votre INE (identifiant national élève pour tous les lycéens). Il est présent sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves du baccalauréat.

[IMPORTANT] Renseignez un numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

[CONSEIL AUX PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX] Vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter



Formuler ses vœux
entre le 19 janvier et le 12 mars 2026 inclus

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

- > **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**
- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)
 - **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés**
 - **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte**
 - **Des vœux qui ne sont connus que de vous**

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

Focus sur les vœux multiples (1/4)

➤ **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**

(exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).

➤ **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

➤ **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

À noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Les vœux multiples, pour vous donner plus
d'opportunités 2/4

Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- **Les classes prépas** regroupées par **voie à l'échelle nationale (spécificité de l'internat)**
- **Les EFTS** (Établissement de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**
- **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention à l'échelle nationale**

Les vœux multiples, pour vous donner plus
d'opportunités 3/4

Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

Rappel : limitation à 5 vœux multiples maximum par filière

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun**
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

À noter : assurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Des formations accessibles sur l'ensemble du territoire Quelle priorité géographique sur Parcoursup ? 1/2

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles, etc.)

- **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, LPE, PASS)

- Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

Point d'attention : pour les licences, les statistiques sur l'admission des lycéens de terminale au cours des 3 années passées (rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation ») sont celles des candidats qui étaient prioritaires pour le secteur de recrutement de la licence.

Les vœux pour des formations en apprentissage

Focus sur les vœux en apprentissage

- Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel

Les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur parcoursup.gouv.fr



Entrez dans l'enseignement supérieur

Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 12 mars 2026

(23h59 heure de Paris)



Finaliser son dossier et confirmer ses vœux jusqu'au
1er avril 2026 inclus

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

Compléter leur dossier :

- > rubrique « préférence et autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

Confirmer chacun de leurs vœux

Un vœu non confirmé avant le 1er avril 2026 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation



Finaliser son dossier et confirmer ses vœux
jusqu'au 1er avril 2026 inclus

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de Droit

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en Licence de Droit :

Un questionnaire en ligne sur le site Avenirs de l'Onisep :

Accessible (à partir du **19 janvier 2026**) à partir des fiches de formations concernées ;

- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 1^{er} avril 2026 23h59 (heure de Paris).

Les éléments transmis aux formations du supérieur

- La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
- La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **De l'année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **De l'année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- Des informations sur votre parcours spécifique**
 - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
 - participation aux cordées de la réussite
 - certification des compétences numériques (Pix)



Entrez dans l'enseignement supérieur

**Dernier jour pour compléter votre
dossier et confirmer vos vœux :
mercredi 1^{er} avril 2026**

(23h59 heure de Paris)





L'examen des vœux par les formations

L'examen et l'évaluation des dossiers

- **Rappel : ce n'est pas l'algorithme de Parcoursup qui examine les dossiers, ce n'est pas non plus Parcoursup qui choisit votre affectation**
- Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux est constituée** (référent pédagogique et professeurs). Elle est chargée de **définir les critères d'examen des candidatures et d'évaluer les candidatures puis de les classer**
- Certaines formations organisent des épreuves écrites et/ou orales de sélection

Un appui aux lycéens boursiers

- **Une priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- **Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence

Des places prioritaires pour les lycéens pro. et techno. dans les formations dans lesquelles ils réussissent le mieux

- Un nombre de **places en BTS** est priorisé pour les bacheliers professionnels
- Un nombre de **places en BUT** est priorisé pour les bacheliers technologiques

3

2 juin 2026 > 11 juillet 2026

Je reçois les réponses des formations et je décide

MARDI 2 JUIN 2026 — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin 2026 inclus : je classe mes vœux en attente.

MARDI 7 JUILLET 2026

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



SAMEDI 11 JUILLET 2026 — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

JEUDI 11 JUIN 2026



La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.

À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2026

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

Les dates clés de la phase d'admission principale

Les dates clés

À partir
du 2 juin
2026

Phase principale d'admission

Je reçois les réponses des formations à mes vœux et je réponds au fur et à mesure aux propositions d'admission.

Du 5
au 8 juin
2026
inclus

Classement des vœux en attente

Je dois **classer par ordre de préférence** les vœux en attente que je souhaite conserver.

Du 12
au 19 juin
2026

Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat

7 juillet
2026

Résultats du baccalauréat

11 juillet
2026

Fin de la phase principale d'admission

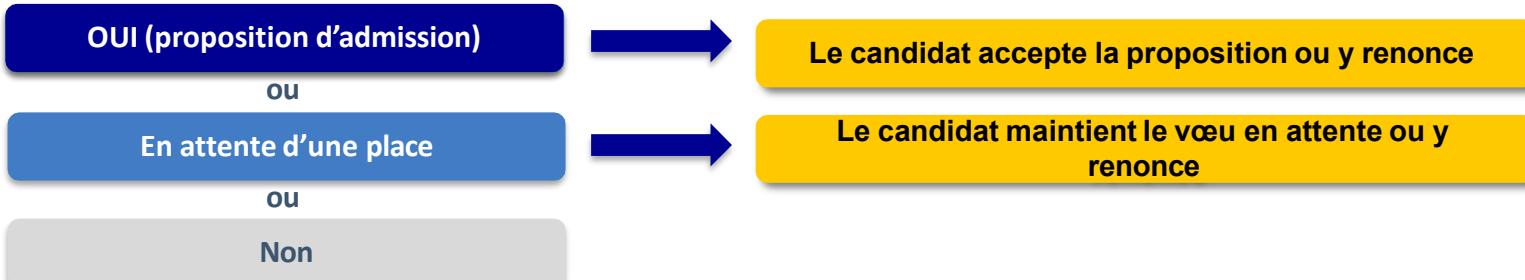


Une phase de choix de 40 jours : du 2 juin au 11 juillet 2026

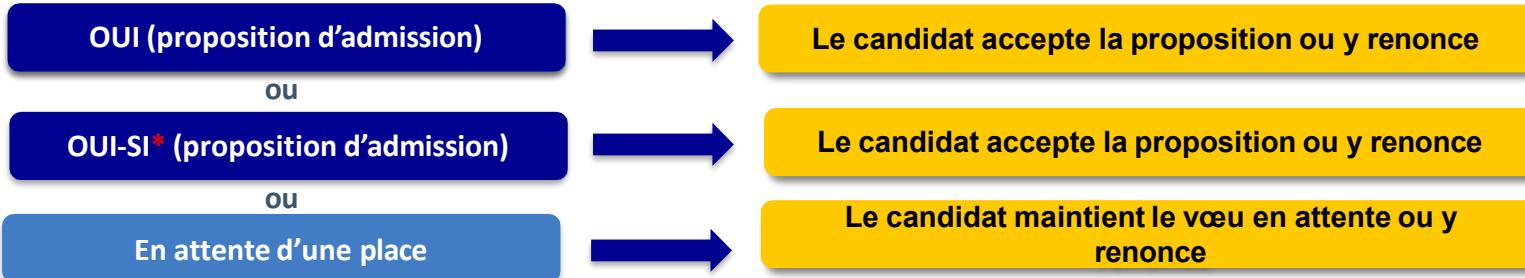
- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin 2026.**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu.

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)



Une alerte pour chaque proposition d'admission

Les candidats sont alertés, le matin, dès qu'ils reçoivent une proposition d'admission

- par SMS sur leur téléphone portable
- par mail dans leur messagerie personnelle (une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable ont été demandés au moment de l'inscription)
- dans la messagerie intégrée au dossier candidat sur Parcoursup

À noter : il n'y a pas d'application mobile dédiée, l'application est compatible avec les smartphones. Cependant il est toujours conseillé d'interagir avec son dossier depuis un ordinateur.

À savoir

Les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant.



- Pour une proposition reçue entre le 2 et le 3 juin 2026 inclus, le candidat a jusqu'au **4 juin 2026, 23h59** (heure de Paris) pour répondre
- Pour une proposition reçue entre le **4 juin 2026** et le **9 juillet 2026** : il a 2 jours pour répondre

Exemple : pour une proposition d'admission reçue le 10 juin 2026 (matin), le candidat devra répondre avant le 11 juin 2026 23h59 (heure de Paris).

Règle d'or

Il faut obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans le dossier, sous peine de la perdre.



Le classement des vœux en attente : entre le 5 et le 8 juin 2026



Le classement des vœux en attente de la phase principale

- **Objectif** : accélérer le processus de choix pour réduire les listes d'attente et le sentiment d'attente
- **Quand** ? Entre le vendredi 5 et le lundi 8 juin 2026 inclus
- **Qui est concerné** ? Tous les candidats de la phase principale qui ont des vœux en attente au 5 juin (avec ou sans proposition d'admission acceptée) et qui souhaitent les conserver (en tout ou partie).

Les candidats concernés recevront des informations et rappels par mail et sms.

Pour les candidats qui auront déjà accepté une proposition d'admission, elle leur reste bien-sûr acquise et ils n'auront aucune action à faire pour la conserver.

- **Quelle stratégie** ? Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère vraiment : **pas besoin de faire de stratégie compliquée.**

La question à se poser : « si je suis accepté, est-ce que je veux rejoindre cette formation ? »

Comment classer les vœux en attente ?

En se connectant à son dossier entre le 5 et le 8 juin 2026 (23h59, heure de Paris)

- le candidat sélectionne et classe par ordre de préférence les vœux en attente qu'il souhaite conserver.
- Les formations n'auront jamais accès à son classement.
- Le classement ne modifie pas la place dans la liste d'attente de la formation.

À compter du 9 juin 2026

- **Les vœux en attente non classés avant le 8 juin 23h59 sont supprimés**
- Si un candidat reçoit une proposition d'admission pour un vœu en attente classé :
 - Il peut choisir d'accepter ou de refuser cette proposition
 - Tous les vœux qui viennent après dans son classement sont supprimés

Par exemple : Paul a classé 5 vœux en attente. S'il reçoit une proposition d'admission relative à son vœu classé en 1^{er}, ses vœux en position 2, 3, 4 et 5 sont supprimés. S'il avait déjà accepté une proposition d'admission, il devra choisir entre la nouvelle proposition et celle déjà acceptée.

Le bon réflexe : tester ses connaissances et les interfaces (quiz, vidéos, infographies, site d'entraînement)



Après le 8 juillet 2026

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée par l'établissement** : l'essentiel des inscriptions en juillet et les autres fin août 2026
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup, qu'il télécharge via la plateforme.